

Délibération n°2603-03

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à 18 heures 30
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant
assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après
convocation légale, sous la présidence de Gérard BRANDA - Maire

Conseillers en exercice : 15
Présents : 14 + 1 proc
Votants : 15

Etaient présents : BARRALIS Sandrine – MARTIN Patrice – CALDEI VIDAL Eliane -
DI MARTINO Christian - BARBIER Chantal – ALLEGRINI Philippe – RAVARY Lucile
– BLANIC Jean-Marc – RENE Jean-Christophe – DESHAYES SANCERNI Tiphaine –
DELLAVALLE Ange – SCRIVA Laurent - RINQUIN Marion

Absente excusée : DE SOUSA Jessica
Secrétaire : RENE Jean-Christophe
Assesseurs : DELLAVALLE Ange – RAVARY Lucile

Objet :
Election de 4 adjoints
Au maire

Le Conseil municipal,

Vu l'article L.2122-7-2 du code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n°2603-02 qui fixe à 4 le nombre d'adjoints,

Considérant que dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Considérant que si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Considérant que Monsieur le Maire invite à procéder l'élection des adjoints par vote à bulletin secret,

Après appel à candidature de Monsieur le Maire,

Considérant la candidature de : Liste 1

Madame Sandrine BARRALIS
Monsieur Patrice MARTIN
Madame Eliane CALDEI-VIDAL
Monsieur Christian DI MARTINO

APRES EN AVOIR DELIBERE ET PROCEDE AU VOTE

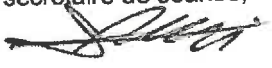
Premier tour de scrutin

- Nombre de votants : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- La liste 1 a obtenu : **15 voix**, la majorité des suffrages exprimés
- Sont ainsi proclamés élus au poste d'adjoints et installés dans leurs fonctions :
 - au poste de 1^{ère} adjointe : Sandrine BARRALIS
 - au poste de 2^{ème} adjoint : Patrice MARTIN
 - au poste de 3^{ème} adjointe : Eliane CALDEI-VIDAL
 - au poste de 4^{ème} adjoint : Christian DI MARTINO

Le Conseil,

DIT que la présente délibération sera annexée au Procès - Verbal d'installation du Conseil Municipal

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,

Jean-Christophe RENE

Signé électroniquement par : Gérard
BRANDA
Date de signature : 23/03/2026
Qualité : Maire
